Entrepreneurs en difficulté: résister ou se résigner...

Comment bien préparer sa décision?

WEBINAIRE 22 JUIN 2021

Pris dans la tourmente de la crise sanitaire sans précédent que nous vivons, l'entrepreneur en difficulté est désorienté… Que faut-il faire ? Se battre, s'adapter, changer de stratégie.
Et si la solution était de cesser son activité ? Comment le faire dans de bonnes conditions ?

REGARDER LE REPLAY

GESTION FINANCIERE DE MON ENTREPRISE

Replay Eric GILLIS : minute 4'06

- Comptes bancaires débiteurs d'un montant ou sur une durée non prévus
- Refus de financement par un établissement bancaire ou financement accordé partiellement
- Interrogation du banquier sur l'activité de l'entreprise ou demande de régularisation de comptes débiteurs ou encore rejet de chèques bancaires
- Difficulté à respecter les échéances fiscales et/ou sociales
- Retard dans le paiement des fournisseurs ou difficultés d'approvisionnement stratégique
- Retard dans l'encaissement des clients
- Difficulté à disposer de prévisions d'activité fiables

Pour aller plus loin:

Je contacte **mon expert comptable**
ou le **CIP* de mon département: 08 06 11 03 92**

*CIP (Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises) :Plateformes d'écoute et d'orientation pour les dirigeants de TPE-PME, artisans, commerçants, qui rencontrent des difficultés >> les CIP proposent des « Entretiens du jeudi », rendez-vous gratuits et confidentiels. Les entrepreneurs en difficulté sont ainsi reçus par des professionnels bénévoles : un expert-comptable et/ou un commissaire aux comptes, un avocat, un juge consulaire ainsi qu'un conseiller CCI ou CMA.

ET SI J'AI DES SALARIES: GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE MON ENTREPRISE?

Replay Cathy PIHET LOIGNON : minute 13'55

- Utiliser les outils adaptés : renforcement de la polyvalence, réduction du temps de travail avec l'activité partielle, levier de la politique de rémunération (gel des variables...)
- Transparence, exercice de la responsabilité, à décliner de manière continue tant que dure la crise, et la sortie de crise, quelle qu'elle soit
- Le dialogue social, managérial et inter-personnel sont à articuler ensemble
- Avoir une chaîne du « take care », de la vigilance croisée sur les collègues
- La déclinaison de ces principes, et une mise en œuvre des dispositifs juridiques adaptés à la stratégie et l'évolution de l'organisation sont aussi les vecteurs de la prévention des RPS (mal-être, burn-out, conflits interpersonnels) et des risques juridiques dont pénaux (délit d'entrave en particulier)

Pour aller plus loin:

Cathy PIHET LOIGNON, DRH Semeccel
c.pihet-loignon@semeccel.com
06 70 56 84 67

RE-ORGANISATION, RE-DEFINITION DE LA STRATEGIE DE MON ENTREPRISE?

Replay Samuel CETTE: minute 24'54

Les décisions à prendre sont souvent immédiates ou dans un temps très court : quelques questions à se poser avant tout :

- Ai-je pris le recul nécessaire quant à mon activité dans son ensemble pour faire un état des lieux objectif?
- Ai- je parlé/échangé avec mes partenaires/associés afin de se poser ensemble les bonnes questions sur ce qui a du sens et surtout de la rentabilité ?
- L'équilibre entre ma charge opérationnelle et le reste de la gestion d'entreprise est-il juste et respecté pour optimiser le gain de temps et d'argent ?
- Que pourrais-je couper/retirer dans les charges ?

Pour aller plus loin:

Franck ZANINI, Délégué Général CPME Occitanie
fzanini@cpmeoccitanie.fr
06 73 41 05 31

COMMENT JE SÉCURISE MES BIENS? PROCEDURE JUDICIAIRE OU PAS?

Replay Sébastien VIGREUX: minute 36'46

- Les tensions de trésorerie se traduisant par des incidents de paiement
- Les retards de règlements des échéances sociales, fiscales et des fournisseurs
- La dénonciation ou la réduction des concours bancaires
- L'impression de surcharge de travail liée à la gestion cumulée de la crise en plus de l'activité courante
- La difficulté à projeter son activité à moyen ou à long terme

Pour aller plus loin:

Diane FAJOLLES,
d.fajolles@ajilink.fr
05 34 31 27 60

MORALEMENT: JE SUIS USE, AI-JE ENCORE ENVIE?

Replay Laure CHANSELME : minute 47'30

- Accepter la réalité de la situation, ne pas rester dans le déni
- Prendre conseil auprès du tribunal de commerce dès les premières difficultés, ne pas laisser la situation se dégrader
- Eviter l'auto-blâme qui contribue à abîmer votre estime de vous
- Ne pas s'isoler
- Ne pas hésiter à demander de l'aide auprès de structures dédiées

Pour aller plus loin:

Laure CHANSELME, Psychologue du Travail à l'Observatoire AMAROK (spé : chefs d'entreprise en souffrance)
laure.chanselme@gmail.com
06 38 40 64 38

AUTRES QUESTIONS

Si je suis "caution personnelle"?

Me Cécile CHAPEAU, conseil et contentieux, entreprises en difficulté, cautionnement
chapeau.avocat@yahoo.fr
05 31 22 62 83

Ma santé, ma protection sociale?

Harmonie Mutuelle s'engage à répondre à vos questions même en situation de difficulté
Anne-Sophie NOËL
anne-sophie.noel@harmonie-mutuelle.fr
06 80 03 35 24

Et après? Comment rebondir après une cessation d'activité?

60 000 Rebonds Occitanie vous accompagne personnellement et professionnellement vers votre nouveau projet professionnel
occitanie@60000rebonds.com
06 61 88 42 97